



Communauté Européenne

MINISTÈRE CHARGÉ DES TRANSPORTS MINISTÈRE CHARGÉ DES TRANSPORTS

Ministère chargé des Transports

Licence n° 2025/44/ 0001052

pour le transport international de marchandises par route pour compte d'autrui

DIEDA SOLUTIONS TRANSPORTS

La présente licence autorise (1)

WINDSBOURG 2 E
RUE DU HENGST

67710 WANGENBOURG-ENGENTHAL

791032394

n° SIREN

à effectuer, sur toutes les relations de trafic, pour les trajets effectués sur le territoire de la Communauté, des transports internationaux de marchandises par route pour compte d'autrui tels que définis dans le règlement (CE) n° 1072/2009 du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009 établissant des règles communes pour l'accès au marché du transport international de marchandises par route et conformément aux dispositions générales de la présente licence.

Observations particulières :

La présente licence est valable du 31/10/2025 au 30/10/2030

Délivrée à STRASBOURG(FRANCE)
le 26/09/2025

(2)

Pour le Préfet,
Pour le Directeur Régional,
La Responsable des registres de l'Unité RTR de Strasbourg

Elisabeth KLEIN

Ministère chargé des Transports

Direction Régionale de l'Environnement,

de l'aménagement et du Logement

(1) Nom ou raison sociale et adresse complète du transporteur.

GRAND EST

(2) Signature et cachet de l'autorité ou de l'organisme compétent qui délivre la licence.